



Concours Création d'Entreprise 2018

L'heure des oraux approche !

La **23^e édition du Concours Création d'Entreprise (CCE)**, organisée par la **Jeune Chambre Économique de Monaco** entre dans sa troisième phase. Alors que dix dossiers ont été retenus, les candidats sont passés devant un jury afin de défendre leurs projets les 22 & 29 novembre dernier. Aujourd'hui, ils attendent les résultats dévoilés, le 18 décembre 2018 lors des Trophées de l'Entrepreneuriat.

CCE, le concept?

Cette initiative est menée avec l'appui du Gouvernement Princier, la collaboration technique de la Direction de l'Expansion Economique, du Welcome Office et le soutien d'Athos Partners, du Crédit Agricole Monaco, de SAMGF Mercedes et de généreux partenaires de la JCEM. Elle permet également la mise en lumière de projets prometteurs et la création de synergies avec des investisseurs, des partenaires potentiels, leaders économiques et personnalités de la place économique monégasque.

Le but?

Pensé dans le but d'aider et d'accompagner les entrepreneurs dans leur implantation en Principauté de Monaco, le **Concours de Création d'Entreprise** a déjà permis la réalisation de plusieurs business success stories. L'année dernière, c'est la plateforme de vœux d'orientation Papyrus qui a remporté la 1^{ère} place, mais l'on note également qu'ATHOS PARTNERS, Bookvidéo, la Maison du thé ou encore My Marketing Manager font partie des anciens lauréats.



Concours Création d'Entreprise :

Maxime Douce, Vice-Président Entrepreneuriat revient sur les nouveautés 2018

Alors que les différents candidats s'apprêtent à défendre leurs projets face à un jury d'experts, Maxime Douce, Vice-Président en charge de l'Entrepreneuriat au sein de la Jeune Chambre Economique de Monaco revient sur les changements, les forces et l'actualité de cet événement majeur pensé par la Jeune Chambre Economique de Monaco.

Quelles sont les spécificités de ce concours ?

Le Concours de Création d'Entreprise à Monaco n'est pas un concours de business plan classique. Les membres du jury se doivent tout d'abord d'analyser la viabilité du projet en Principauté de Monaco. Certaines initiatives ont déjà remporté de nombreux prix à travers la France ou l'Europe, mais parfois, arrivés en Principauté, le projet n'est pas forcément compatible avec les spécificités de la Principauté. Le jury se questionne continuellement sur ce que la Principauté peut apporter au porteur de projet et vice-versa. Dans la sélection du CCE, on retrouve notamment des idées très intéressantes comme des projets dédiés à la Smart City, des applications digitales ou encore des plateformes collaboratives.

Quelles sont les nouveautés du Concours Création d'Entreprise (CCE) ?

Cette année, nous avons digitalisé l'ensemble du processus de candidature. Auparavant, il était impératif d'envoyer son dossier par courrier, désormais tout se fait sur Internet. Cela nous a permis d'ouvrir les portes du concours à une cible beaucoup plus large et de réceptionner 107 dossiers. Après avoir effectué une première sélection en fonction des critères du concours, on a pu extraire 39 dossiers réputés conformes au règlement et intéressants pour la Principauté. Ils ont été présentés devant le jury du CCE et 10 porteurs de projets ont été convoqués pour la deuxième phase de sélection, les oraux qui se dérouleront les 22 et 29 novembre prochain dans les locaux de MonacoTech. Là, ils auront 30 minutes pour se présenter et faire la différence.

Quels sont les avantages de la digitalisation de ce concours?

La plateforme nous a permis d'avoir un contact direct et d'interagir très tôt avec les candidats. Nous étions en lien permanent avec eux, ce qui a permis de leur apporter un soutien, tout en conservant bien évidemment une équité et sans que le mentor n'ait eu accès à trop d'informations sur son projet. Un système de questions / réponses anonyme a été mis en place permettant aux candidats de poser des questions sur la partie « business plan » ou logistique du concours. Et toutes les semaines, nos mentors répondaient à ces questionnaires. Des modifications et une valorisation des dossiers a pu être apportée jusqu'au bout. Certains projets qui n'étaient pas du tout aboutis au départ ont pu évoluer pour finalement avoir toutes leurs chances face au jury.

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur la sélection du jury?

Cette année, il a été très sévère et beaucoup plus exigeant que lors de la précédente édition. On s'attendait à ce que le nombre de dossiers sélectionnés soit plus important. L'année dernière, ils avaient gardé un dossier sur deux. Cette année, sur 39 dossiers conformes ils n'ont gardé que 10 candidats. Les domaines d'activité représentés sont multiples, du digital, du luxe, du service... Aucun projet ne se ressemble.

Il y a du changement sur la remise des prix du CCE...

Oui en effet, elle s'effectuait auparavant durant le salon Monaco Business, au mois de novembre, mais cette année, elle se déroulera lors notre événement phare, la première édition des Trophées de l'Entrepreneuriat, le 18 décembre au Grimaldi Forum, sous le Haut Patronage de S.A.S. Le Prince Albert II.

LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE MONACO PRÉSENTE



23ème Édition

Dépôt des dossiers
avant le : **31 AOÛT 2018**

CHALLENGE

OPPORTUNITÉ

CRÉATIVITÉ



61.000€
DE PRIME GOUVERNEMENTALE

À VOUS DE JOUER !

DÉPÔT DES DOSSIERS EN LIGNE SUR CCE.JCEMONACO.MC





Qui peut participer?

LE CANDIDAT DOIT ÊTRE :

- Porteur de projet
- Âgé entre 18 et 40 ans durant l'année civile en cours
- Propriétaire de minimum 33 % du capital de sa société si déjà constituée ou de sa future société
- Gérant ou futur gérant de son entreprise et remplir les conditions d'exercice d'une activité professionnelle en Principauté.
- Tous les projets ou entreprises présentées doivent **impérativement être conformes à la réglementation monégasque et destinés à une implantation à Monaco.**

Comment s'inscrire?

En remplissant un dossier en ligne, via le lien suivant <http://cce-monaco-2018.selecteev.io/>
Les candidats sélectionnés devront ensuite présenter leur projet à l'oral, devant un jury d'experts, à l'automne prochain.

Planning du Concours de Création d'Entreprise 2018

- Novembre 2018 : séances d'oraux des finalistes
- Décembre 2018 : Cérémonie de remise des trophées, organisée sous le Haut Patronage et en la présence de S.A.S. Le Prince Albert II.

Quels sont les différents prix ?

- 1^{ère} place : Prix du Gouvernement avec **40 000 euros de dotation**
- 2^{ème} place : Prix de la JCEM avec **21 000 euros de dotation**
- Projet « coup de coeur » Prix du partenaire ATHOS avec **5 000 euros de dotation**

Les vainqueurs remporteront jusqu'à 66 000 euros et les projets les plus méritants recevront la «**Monaco Success box**» (contenant des biens et services) offerte par les partenaires de la JCEM



NOTE AUX JOURNALISTES.**Concept.**

Lancé, il y a 23 ans, par la **Jeune Chambre Economique de Monaco (JCEM)**, le **Concours de Création d'Entreprise** permet à des projets innovants de voir le jour, mais également à de jeunes entreprises de se révéler à l'économie monégasque. Il est mené avec l'appui du Gouvernement Princier, la collaboration technique de la Direction de l'Expansion Economique, le Welcome Office et le soutien de différents partenaires de la JCEM dont Athos Partners, Crédit Agricole Monaco et SAMGF Mercedes.

En 2007, ce Concours fut distingué par l'attribution d'un **Award par la Jeune Chambre Internationale (JCI), au titre du meilleur événement entrepreneurial** lors de la Conférence Européenne de Maastricht, au Pays Bas, prix qui fut réitéré lors du Congrès Mondial annuel de la JCI à Antalya, en Turquie.

Site internet : <https://jcemonaco.mc/fr/entrepreneuriat/#cce>

Facebook : Concours de Création d'Entreprise à Monaco

Jeune Chambre Economique de Monaco «JCI Monaco»

Instagram : @cce_monaco / @Jcemonaco

A propos.

La **Jeune Chambre Économique** est un mouvement mondial (Junior Chamber International) composé de leaders, entrepreneurs, cadres et dirigeants, dont l'objectif est de développer l'attractivité économique locale. A Monaco, son programme repose sur 3 axes majeurs : l'entrepreneuriat, le networking et la formation. La Présidente Nationale 2018 est Olena Prykhodko, co-fondatrice de l'entreprise Modelex SARL.

Créée en 1963, la Jeune Chambre Économique de Monaco compte plus de 130 membres et celle-ci est à l'initiative de nombreux projets majeurs en Principauté : la création de la rue Piétonne Princesse Caroline, la No Finish Line, le Startup Weekend, le Concours de Création d'Entreprise, l'Enquête sur le Commerce, le Get in The Ring...

Retrouvez les photos et logos officiels sur [<https://jcemonaco.mc/fr/kit-de-communication>]

Pour télécharger des photographies du précédent Concours de Création d'Entreprise, [cliquez ici](#)



Les membres de la JCEM 2018